

Fiche de poste
Secrétariat Général - Service des Ressources Humaines

Intitulé du poste :	réfèrent ministériel santé et sécurité au travail
Corps concernés :	cadre A, fonctionnaire ou contractuel
Affectation :	ministère de la justice / secrétariat général / service des ressources humaines sous-direction des statuts, du dialogue social et des conditions de vie au travail bureau de la santé et de la qualité de vie au travail
Localisation :	ministère de la Justice, 35 rue de la Gare, 75019 PARIS

Rémunération :	a minima, reprise de celle antérieure
Durée d'affectation souhaitable sur le poste :	3 ans

Le secrétariat général du ministère de la justice assiste le ministre dans l'administration du ministère. Le service des ressources humaines (SRH) est chargé d'élaborer les orientations générales de la politique ministérielle des ressources humaines.

Le bureau de la santé et la qualité de vie au travail (BSQVT) :

- élabore et met en œuvre la politique de santé au travail et de prévention des risques professionnels pour l'ensemble des personnels du ministère
- anime le réseau de la médecine de prévention, le réseau des assistants de service social des personnels du ministère de la justice, les réseaux des référents SST et handicap/QVT
- élabore la politique ministérielle du handicap.

Il comprend 15 personnes.

Description du poste :

Le réfèrent ministériel santé et sécurité au travail :

- participe à la conception de la politique ministérielle en matière de santé et de sécurité au travail, supervise sa mise en œuvre et en assure l'évaluation
- conçoit les outils, les guides et les indicateurs transversaux
- anime les groupes de travail ministériels dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail
- participe aux travaux interministériels pilotés par la DGAFP
- conseille les directions et services du ministère pour la mise en place des dispositifs de prévention, s'agissant notamment de la prévention des RPS.

Compétences requises :

Une formation initiale dans les domaines de la prévention des risques professionnels, de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail ou une formation qualifiante d'inspecteur en santé-sécurité au travail est requis.

Le candidat doit par ailleurs justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail et disposer d'une bonne connaissance du fonctionnement de l'administration de l'Etat

Le candidat doit par ailleurs disposer des compétences suivantes :

- savoir-faire en matière d'animation de réseau et de conduite de projet

- sens de l'organisation et de la méthode ; autonomie, ~~et~~ pragmatisme [et force de proposition](#)
- [goût pour le dialogue social et sens politique](#)
- goût pour le travail en équipe
- qualités rédactionnelles ;

Renseignements et candidatures :

Catherine Deshors, adjointe à la sous-directrice des statuts, du dialogue social et des conditions de travail
catherine.deshors@justice.gouv.fr 01 70 22 92 92